PROVINCE DE LUXEMBOURG

ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEAU

COMMUNE D'HERBEUMONT CP 6887

TEL : *(061) 21.03.30*
FAX : *(061) 41.47.37*

C.C.B.
091-0005059-44

Herbeumont, le 17 octobre 2023

MODIFICATION BUDGETAIRE 02/2023 DU CPAS

Conformément à l'article L1313-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Collège communal porte à la connaissance des habitants de la Commune que l'approbation de la modification budgétaire n° 2 de l'exercice 2023 du CPAS se trouve à la publicité pendant le délai légal de dix jours.

Par le Collège,

La Directrice Générale, f.f., La Bourgmestre,

C.BRION. C. MATHELIN.